

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-196-1913 Mouvement.

n° 38-196-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 février 1913

Numéro JO

n° 196 du 28/02/1913

Date du numéro

28 février 1913

TEXTE INTÉGRAL

un congé de 6 mois à passer en France est accordé à M. Taulier, greffier-notaire près les Tribunaux de Djibouti.